

NANÇAY

Lettre d'information – juin 2019

LE MOT DU MAIRE

Le nouveau conseil municipal est enfin en place et au travail après une prise de fonction studieuse et pleine de surprises. Pour répondre à vos attentes, nous allons faire paraître cette lettre d'information tous les trois mois, ou à une fréquence plus élevée si nécessaire, pour vous tenir informés des principaux événements concernant la vie de notre commune.

Etat des lieux

Avant tout, il me semble indispensable de revenir sur les faits qui ont conduit à la situation actuelle. Le 29 janvier 2019, le conseil municipal vote contre la fusion entre notre communauté de communes des Villages de la Forêt (CCVF) et celle de Vierzon-Sologne-Berry proposée par l'ancien maire. Les causes principales de refus étaient le manque total d'explications sur les conséquences de cette fusion et la mauvaise adéquation entre les objectifs et les attentes de chacune des parties. C'est alors que le maire et ses quatre adjoints, sans en informer les autres membres du conseil municipal, ont donné leur démission auprès de Madame la Préfète le 13 février 2019, qui l'a acceptée le 22 février 2019. C'est à cette date que nous avons appris la nouvelle à notre plus grand étonnement. Le résultat de ces démissions a été la quasi-paralysie de l'action du conseil municipal pendant 70 jours. Dans un premier temps, j'ai été désigné maire intérimaire pour expédier les affaires courantes et organiser, le 28 avril, les élections municipales complémentaires afin de reconstituer l'intégralité du conseil et élire un nouveau maire. J'ai été élu à ce poste, le 3 mai 2019, jusqu'aux prochaines élections municipales en mars 2020.

Il a fallu reprendre nombre de dossiers en cours laissés sans explications. Nous avons maintenant repris les choses en mains et nous sommes tous au travail. Nous avons décidé de poursuivre sans état d'âme les actions déjà engagées. Dorénavant, toutes les décisions seront prises en toute transparence et transmises, grâce à cette lettre d'information, au bulletin municipal, sur notre site internet, par voie de presse et par la page Facebook Nançay News.

La fusion, un dossier brûlant

La fusion entre notre communauté de communes (CCVF) et celle de Vierzon est LE dossier le plus sensible. La démission de l'ancien maire et de ses adjoints a eu un autre effet pénalisant pour notre commune. Nous avons perdu notre représentation au sein du conseil communautaire (CCVF), les quatre sièges de Nançay occupés par le maire et trois adjoints étant devenus vacants. C'est à ce moment que la CCVF s'est réunie le 26 mars 2019 et a voté une nouvelle fois sa demande de fusion avec Vierzon, sans attendre que nos quatre sièges soient de nouveau pourvus. Nous avons le

sentiment que notre communauté de communes ne souhaite pas entendre notre voix. Nous avons maintenant repris nos quatre sièges au sein du conseil communautaire.

Le 31 mai nous avons reçu une lettre recommandée de Madame la Préfète adressée aux présidents de notre communauté de communes et de celle de Vierzon ainsi qu'aux maires des communes concernées. Ce courrier a pour objet « la définition de périmètre de la communauté de communes issue de la fusion de la communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry et de la communauté de communes des Villages de la Forêt ». Chaque conseil communautaire et chaque commune ont maintenant trois mois pour délibérer sur ce périmètre et les statuts de ce nouvel ensemble ou deux mois pour faire un recours. Nous redoutions que cette décision se prenne sans notre consentement au vu de l'enchaînement des événements depuis notre vote de refus le 29 janvier. Cela a été effectivement le cas. Nous avons demandé depuis le début de la réflexion au maire démissionnaire de faire une réunion publique pour expliquer les tenants et les aboutissants de cette fusion et de prendre l'avis des habitants de Nançay par une consultation. Propositions qu'il avait refusées.

Dès la mise en place du nouveau conseil municipal, j'ai proposé et présenté un planning de réunions d'information pour le conseil municipal et la population, qui a été unanimement accepté. Nous n'avons, hélas, plus le temps d'appliquer notre calendrier. Le résultat du vote lors de l'élection complémentaire du 28 avril 2019 me conforte sur vos attentes et les objectifs que nous nous fixons. En élisant avec un score significatif la liste que nous soutenions et qui présentait parmi ses engagements celui « d'une communauté de communes choisie et non subie », votre message est clair. Je considère avec l'appui de tout le conseil municipal que je peux dès à présent engager les démarches nécessaires pour éviter que notre commune soit intégrée dans le projet de fusion avec Vierzon. A ce jour, je n'ai pas encore tous les éléments nécessaires à vous communiquer pour arriver à ce résultat. La première étape a été notre vote contre ce projet de fusion lors du conseil municipal du 24 juin 2019. Nous sommes au travail pour trouver des solutions alternatives.

Notre détermination est forte pour défendre notre mode de vie, notre culture et nos racines rurales. Vous pouvez compter sur nous. Nous vous

donnerons des informations au fur et à mesure des évènements.

Le budget 2019

Il aurait dû être voté en mars, mais les contretemps que vous connaissez ont retardé son établissement. Il a été voté par le conseil municipal le 7 juin 2019. Il n'y aura pas d'augmentation des taxes communales, leurs taux restent inchangés par rapport à 2018.

Le budget de fonctionnement est équilibré à hauteur de 877 877 €.

Le budget d'investissement est équilibré à hauteur de 355 058 €.

La station d'épuration

Notre station actuelle, vieillissante (50 ans), n'est plus en mesure de traiter nos effluents de façon satisfaisante, elle n'est plus en conformité avec la législation. Il nous fallait donc la changer. L'étude du projet a été menée par l'ancienne équipe. Les premiers travaux



débuteront dans le courant de l'été. L'impact sur notre budget est important et nous devons veiller à la bonne réalisation de cet ouvrage dans le cadre des dépenses prévues. La nouvelle station sera construite à côté de l'ancienne qui sera détruite quand la nouvelle sera effective dans un an.

Nos associations

Les subventions aux associations ont été votées à hauteur de 14 000 €. Notre volonté est de soutenir et d'aider tous les bénévoles qui s'investissent dans l'animation de notre village.

Beaucoup de travail et de sujets importants restent à traiter. Je remercie l'équipe municipale, les services administratifs et techniques pour leur dévouement.

Je vous souhaite de très belles vacances d'été.

A votre service, à votre écoute,

*Alain Urbain,
Maire*

DES NOUVELLES



LA FIBRE

A l'origine, le chantier permettant un accès à la fibre haut débit devait être terminé fin 2018. D'importants retards dans les avant-travaux d'infrastructure ont fortement retardé le chantier. Nous sommes maintenant en relation hebdomadaire avec les principaux acteurs du projet qui s'engagent sur un planning de fin des travaux vers novembre 2019 et une commercialisation tout début 2020. Toutes les informations nécessaires à la connexion vous seront fournies en temps voulu. Encore un peu de patience !



UNE ARTISTE GRAPHEUR

Notre village participe pour la 3^e fois à la biennale de Sculpt' en Sologne. Nous nous inscrivons dans un parcours touristique avec dix autres communes de Sologne. Cette année ce n'est pas une sculpture qui sera exposée mais un mur qui sera peint par une artiste graphiste connue dans le milieu de l'art urbain ou Street Art. Chaque commune met un mur à disposition d'un artiste. La peinture sera réalisée en deux jours. Notre mur se situe rue des Ecoles, à côté de la bibliothèque en face de la cour de l'école. Notre artiste s'appelle Doudou Style. Elle interviendra les 7 et 8 juillet, inauguration le 8 juillet. N'hésitez pas à venir regarder et encourager l'artiste. Les enfants devraient être contents, Doudou a comme animal fétiche le panda ! La visite du parc du château de la Motte à Chaumont-sur-Tharonne s'impose avec plus de 120 œuvres monumentales, du 1^{er} au 15 septembre.

<https://www.sculptensologne.com/biennale-2019/>

MANIFESTATIONS ÉTÉ 2019

JUN		
Vendredi 28	Rando semi nocturne	A.N.N.R.
JUILLET		
Dimanche 14	Feu d'artifice	Commune de Nançay
Samedi 20	Rencontre de pétanque	U.S.N. Boules
AOÛT		
Samedi 10	Rencontre de pétanque en nocturne	U.S.N. Boules
Dimanche 18	12 ^{ème} Fête de l'Âne	A.N.A.
Samedi 24	Rencontre de pétanque en nocturne	U.S.N. Boules
SEPTEMBRE		
Dimanche 8	Rencontre de pétanque	U.S.N. Boules
Vendredi 13 au Dimanche 15	Les journées du Patrimoine	P.A.R.
Dimanche 29	Brocante	NANVY Association scolaire
Dimanche 29	Rencontre de pétanque	U.S.N. Boules